Bilotta, Maria Alessandra PhD
maria.alessandra.bilotta@gmail.com
post-doc researcher (IEM, Faculdade de Ciências Sociais e Humanas –
Universidade Nova de Lisboa, Portugal)

L'enluminure du Midi de la France dans le contexte des circulations culturelles méditerranéennes : un autre manuscrit juridique retrouvé enluminé à Avignon par l'atelier du Liber visionis Ezechielis (Arras, BM, ms. 499 [593]).

— *The Illustrations of the Midi of France in the Context of Cultural Interactions in the Mediterranean: a Re-discovered Judicial Manuscript Illuminated by the Workshop of the Liber visionis Ezechielis (Arras, BM, ms. 499 [593]).* —

Abstract The topic of this contribution is a legal manuscript, conserved actually in the Arras Library (ms. 499 [593]), on which we can state that it was illustrated and decorated in the South of France, probably in Avignon, in the first half of the fourteenth century by the so-called workshop of *Liber de visionis Ezechielis Rotis*. The discovery of this manuscript enriches the corpus of legal manuscripts connected with Avignon and this important workshop.

Keywords juridical manuscripts; French *Midi*; cultural circulations; cultural history; medieval Southern French history; art and history in the middle ages in the Mediterranean.

DOI 10.14232/belv.2015.2.5 http://dx.doi.org/10.14232/belv.2015.2.5

Cikkre való hivatkozás / How to cite this article:
Bilotta, Maria Alessandra (2015): L'enluminure du Midi de la France dans le contexte des circulations culturelles méditerranéennes : un autre manuscrit juridique retrouvé enluminé à Avignon par l'atelier du *Liber visionis Ezechielis* (Arras, BM, ms. 499 [593]). Belvedere Meridionale vol. 27. no. 2. 72–91. pp

ISSN 1419-0222 (print) ISSN 2064-5929 (online, pdf)

Entre le XIIIe et le XIVe siècle le Midi de la France a été un milieu considérable de production de manuscrits juridiques enluminés grâce à la présence sur le territoire de nombreux et importants centres universitaires et politiques qui nourrissaient le marché de livres, souvent précieux, tant pour leur contenu que pour leur facture.[1] Ce marché a favorisé le déplacement dans les villes méridionales de copistes et d'enlumineurs de différentes origines et formations à la recherche de commandes et a largement contribué à la circulation d'hommes et de livres réalisés ailleurs, dans la Péninsule italienne (par exemple à Bologne[2], à Gênes[3] ou en Toscane[4]), à Paris, en Catalogne proposant des modèles alternatifs et une matière à réflexion pour les artisans (enlumineurs et copistes) qui travaillaient dans les villes méridionales. Par ailleurs, dans certaines villes méridionales d'importance considérable, comme Toulouse, par exemple, la présence de *studia* et de collèges liés aux ordres mendiants, spécialement Dominicains et Franciscains, a représenté très probablement un autre facteur qui a contribué à l'essor de la production des livres ainsi que de la circulation de manuscrits étrangers dans les territoires méridionaux.[5]

La production des manuscrits juridiques enluminés de la première moitié du XIVe siècle se révèle très articulée et originale du point de vue stylistique avec des équipes d'enlumineurs, parfois composées par des artisans ayant une origine et une formation différentes, sollicitées par une commande émanant de milieux sociaux diversifiés, tant ecclésiastiques (souvent liés au milieu universitaire ou à la cour pontificale avignonnaise) que, suppose-t-on, laïques et seigneuriales.

Dans ce contexte s'insère un manuscrit juridique enluminé nouvellement réapparu, que nous voulons présenter ici. Ce manuscrit est daté du premier quart du XIVe siècle, et conservé à Arras (Bibliothèque Municipale, ms. 499 [593]) ; comme on l'expliquera dans cette contribution, nous avons tout récemment reconnu ce manuscrit comme un nouveau témoin de l'activité de l'une de ces équipes, désignée comme l'atelier du *Liber visionis Ezechielis*, actif dans le Midi de la France dans la première moitié du XIVe siècle. Ce manuscrit apporte pourtant une nouvelle particule élémentaire à la connaissance de l'œuvre de cet atelier franco-méridional. Le manuscrit d'Arras a été récemment signalé par Frédérique Cahu qui classait le *codex* œuvre génériquement franco-méridionale en raison du caractère de sa décoration peinte.[6]

Du point de vue textuel, le manuscrit d'Arras contient, aux folios 1^r^–264^v^, les *Décretales* promulguées par le pape Grégoire IX (1227–1241), dans leur version adressée à l'université de Bologne, avec la glose marginale ordinaire de Bernard de Parme.[7] Cet intéressant manuscrit provient de la Bibliothèque de Saint-Vaast d'Arras comme l'atteste l'*ex-libris* du monastère écrit dans la marge supérieure du fol. 1^r^ (*Bibliothecae monasterii sancti vedasti atrebatensis.1628.E.* ; **fig. 1**). On ignore dans quelles circonstances et à quelle date le manuscrit était parvenu à Saint-Vaast, les archives ayant disparu dans l'incendie de la bibliothèque suite à son bombardement par l'artillerie allemande en 1915. Il est pourtant difficile de retracer la provenance des manuscrits. Toutefois, le ms 593 était déjà en possession de l'abbaye dès le début du XVIIe siècle

[1] Bilotta 2008, 2010a, 2010b, 2011, 2012a, 2012b, 2012c, 2012d, 2014a, 2014b, 2014c, 2014d, 2014e, 2014f, 2014g.

[2] Bilotta 2012a, 2012d, 2014b, 2014f.

[3] Bilotta 2012c.

[4] Alidori Battaglia 2014.

[5] Bilotta 2008, 2010a, 2012a, 2014a.

[6] Cahu 2013. 79, 122–123, fig. 35 ; 402–403.

[7] Bernardus Parmensis (de botone), professeur de droit canonique à Bologne, chancelier de l'université ; il a reçu le titre de *magister* en 1232 et est mort le 24 mars 1266. Cf. : Kuttner – Smalley 1945. 97 ; Cahu 2013. 85. Il s'agit de la quatrième version de la glose datée de 1263–1266. Cf. : Cahu 2013. 402.

Fig. 1: *Arras, Bibliothèque Municipale, Décrétales, ms. 499 [593], f. 1r .*

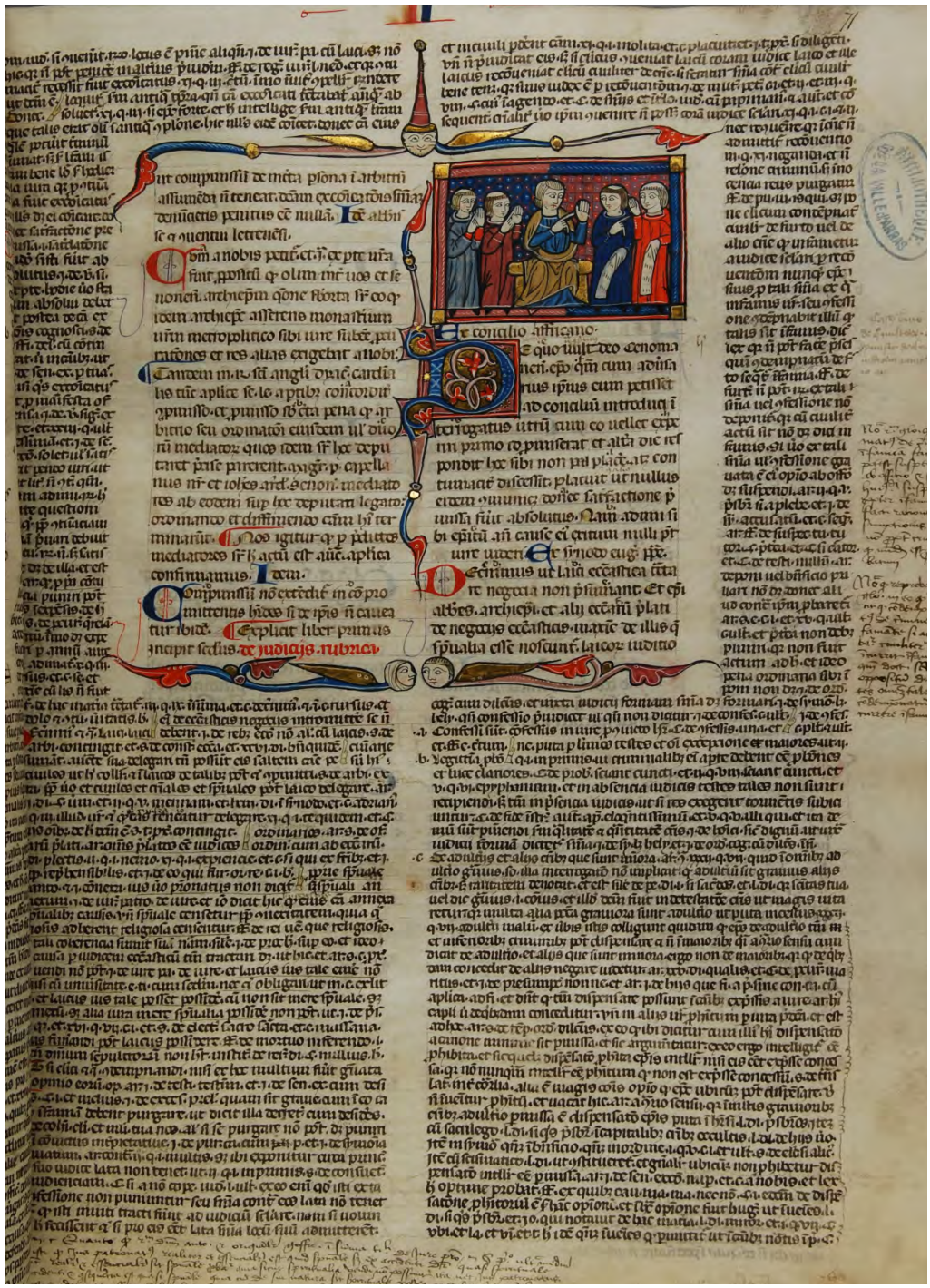

Fig. 2: *Arras, Bibliothèque Municipale, Décrétales, ms. 499 [593], f. 75r.*

Fig. 3: *Arras, Bibliothèque Municipale, Décrétales, ms. 499 [593], f. 135r.*

comme en atteste son premier folio où figure la trace de l'inventaire de 1628 (**fig. 1**).

Du point de vue paléographique, le manuscrit montre une écriture de caractère nettement français. En effet, on y trouve un bon nombre des éléments habituels qui permettent de distinguer la « rotunda » française de l'italienne: tout d'abord, l'aspect général est légèrement plus vertical, moins rond, plus irrégulier aussi que dans l'écriture de la plupart des sommes juridiques italiennes. Dans le détail: les jambages de m et n tous munis de pieds recourbés ; « et » tironien barré ; « g » en forme de 8 ; le filet terminal traité de manière analogue, recourbé vers la droite, dans les lettre h et y et dans les abréviation « com » et « ; » (y compris avec la valeur de « m vertical »). On y trouve aussi l'absence de deux abréviations caractéristiques italiennes: « q » barré pour « qui » et le trait ondulé suscrit utilisé aussi bien pour « a » suscrit que pour « r » (« a » suscrit a ici une forme plutôt française, et « r » seul n'est pas abrégé) ; par ailleurs, une forme d'abréviation « ur » plus française qu'italienne (l'italienne ressemble souvent plutôt à un r rond suscrit).[8]

L'écriture des *Décrétales* d'Arras est pourtant attribuable à un copiste d'origine française comme il est confirmé par l'*explicit* du manuscrit (fol. 264^{r}) où l'on apprend que le *codex* a été transcrit par *Jacobi de Clavomesnillo* qui a terminé son travail en 1317 :

« *Explicit textus decretalium dei gratia anno m° CCC° XVII° die jovis post festum conversionis beati pauli apostoli per manum Jacobi de Clavomesnillo scriptoris venerabilis viri magistri Roberti de Pinchebek canonici eboracensis* ».[9]

Fig. 4: *Arras, Bibliothèque Municipale, Décrétales, ms. 499 [593], f. 1^{r} (détail).*

La *Glossa ordinaria in Decretales* de Bernard de Parme se termine par l'*explicit* suivant (fol. 264^{r}) : « *Explicit apparatus decretalium dei gratia. Hic locus est mete. Liber explicit. Ergo valete*. »

On peut interpréter le toponyme *Clavomesnillo* de la manière suivante : tout d'abord, les toponymes qui terminent en « -mesnil » se trouvent seulement en France, plus précisément en France septentrionale. « Clavo » ne signifie rien, il s'agit surement d'une faute d'orthographe pour « Calvo » (plutôt que « Claro »), donc il s'agirait d'un lieu nommé *Calvomesnillo* c'est-à-dire « Chaumesnil » ou « Caumesnil ».[10] Il y a au moins deux lieux nommés Chaumesnil près de Troyes[11] et un Caumesnil près d'Arras. Pourtant, le copiste des *Décrétales* d'Arras serait un copiste originaire de la France du nord.

En ce qui concerne Robert de Pinchebek, le commanditaire du livre, mentionné dans l'*explicit*, le nom de ce chanoine de York (nommé également Pinchebek, ou Pincebeck,

[8] Nous remercions Marc Smith pour les importantes observations paléographiques concernant les *Décrétales* d'Arras qu'il nous a communiqué (communication écrite du 23 février 2015).

[9] Cf. : Cahu 2013. 402. Une notice du manuscrit d'Arras est disponible en ligne au *Catalogue collectif de France (CCFr)*. Dans cette dernière notice *Roberti de Pinchebek canonici eboracensis* est indiqué comme « chanoine d'Evreux ». (date de consultation : 25 février 2015).

[10] Nous remercions Marc Smith pour nous avoir aidé à lire correctement ce nom (communication écrite du 23 février 2015).

[11] Dictionnaire topographique de la France, 2013 (consulté le 24 février 2015).

ou Pincebek) est cité dans plusieurs actes des registres pontificaux des années 1305–1342 concernant l'Angleterre et l'Irlande pendant le pontificat de Clément V (1305–1314), Jean XXII (1316–1334) et Benoît XII (1335–1342).[12] Il s'agit très probablement de Robert de Pinchebek, procureur[13] pour les pétitions anglaises à la Chancellerie de la cour pontificale d'Avignon au XIVe siècle, agent de l'évêque de Norwich, John Salmon († 1321).[14]

Le manuscrit d'Arras est malheureusement incomplet : il lui manque 45 feuillets répartis au hasard dans le volume (reste 267) ; les miniatures des Livres IV et V sont manquantes ; les cahiers sont des quinions avec un feuillet supplémentaire inséré au centre soit de 11 feuillets.

Comme les autres exemplaires enluminés des *Décrétales* de Grégoire IX, le manuscrit d'Arras était doté d'un cycle d'illustrations limité comportant une série de miniatures, cinq (**fig. 1, 2, 3**), placées au début des Livres (*iudex* ; *iudicium* ; *clerus* ; *connubia* ; *crimen*) qui composent l'œuvre. Comme on l'a déjà dit, actuellement les miniatures des derniers Livres, IV (*connubia*) et V (*crimen*), sont manquantes.

Dans la première miniature au fol. 1^r (**fig. 4**), marquant le début de l'ouvrage et introduisant le texte de la bulle *Rex pacificus*, est représentée une scène de dédicace où le pape Grégoire IX, qui symbolise le juge par excellence, le représentant du Christ sur terre[15] assis sur un trône à gauche, consacre l'ouvrage, présenté par son auteur, Raymond de Peñafort, agenouillé à droite ; le pape bénit le livre, et avec ce geste il officialise la collection en lui donnant toute sa légitimité.[16] L'auteur de l'œuvre est entouré par un petit groupe de prélats, deux moines et un cardinal, ce dernier coiffé d'un chapeau rouge, qui évoquent très probablement les membres de la Curie (**fig. 4**). Il s'agit de l'une des iconographies les plus habituellement utilisées pour introduire le premier Livre des *Décrétales*, consacré notamment au *Iudex*, à la figure du juge, celui qui représente l'autorité publique et qui exerce la justice.[17] Il est encore intéressant de noter que le pape Grégoire porte sur la miniature au fol. 1^r des *Décrétales* d'Arras (**fig. 4**) une tiare rouge, ce dernier élément, comme l'a remarqué Frédérique Cahu, étant plus caractéristique des manuscrits français méridionaux, influencés par la tradition iconographique italienne.[18]

La deuxième illustration des *Décrétales* d'Arras est réalisée au f. 75r (**fig. 5**), à l'*incipit* du deuxième Livre, traditionnellement connu comme *Iudicium* (*incipit liber II de iudiciis*), livre dans lequel on traite notamment de l'action judiciaire, du procès et du jugement. Pourtant, l'illustration du deuxième Livre des *Décrétales* est focalisée sur la représentation de l'exercice et de l'application pratique de la loi.[19] Le thème iconographique du procès est utilisé dans l'illustration du deuxième Livre

[12] Cf. Bliss 1895. 68, 82, 97, 115, 141, 145, 166, 181, 185, 210, 220, 239.

[13] « Le titre de *procurator* désigne, à la curie pontificale, l'homme qui, exceptionnellement ou régulièrement, agit auprès des différents services de l'administration centrale du Saint-Siège, au nom d'un client qui lui en a donné procuration, tant à cause de l'éloignement géographique que de la complexité des affaires à traiter. Même si le procureur n'est pas à proprement parler un agent de l'administration pontificale, il ne s'en différencie pas de beaucoup, puisque son office est étroitement réglementé par le pape. La fonction de procureur est tantôt exercée comme une charge à part entière par des professionnels, bon connaisseurs des rouages de l'administration pontificale, tantôt de manière exceptionnelle et temporaire par des hommes envoyés spécialement auprès du Saint-Siège pour une mission précise ou par des agents de la curie elle-même mis à contribution, plus ou moins fréquemment, pour représenter un personnage empêché » Cf. : *Introduction*, dans Berthe 2004 ; voir aussi Berthe 2005.

[14] Cf. : Zutshi 1984. 15–29 : 20.

[15] Cf. : Zutshi 1984. 141.

[16] Cf. : ibid. 145.

[17] Cf. : L'Engle 2012. 30–32 ; Cahu 2013. 141–142 ; Bilotta 2014g. 89.

[18] Cahu 2013. 145.

[19] Cf. : Pavon Ramirez 2012. 59 ; Cahu 2013. 159–183.

Fig. 5: *Arras, Bibliothèque Municipale, Décrétales, ms. 499 [593], f. 75r (détail).*

Fig. 6: *Arras, Bibliothèque Municipale, Décrétales, ms. 499 [593], f. f. 135r (détail).*

des *Décrétales* d'Arras (**fig. 5**) : un juge laïc, vraisemblablement un juriste, est placé, assis sur son trône, en position centrale (évoquant visuellement son impartialité dans l'administration de la justice[20]) et il arbitre un débat judiciaire. Comme l'a montré Frédérique Cahu, ce thème iconographique du procès réalisé en correspondance avec l'incipit du deuxième Livre des *Décrétales* exprime la volonté de mettre en valeur dans les images des manuscrits la mise en place de la nouvelle procédure judiciaire qui est apparue sur tout le territoire français dans les années 1220 et qui avait ses racines dans le droit romain.[21]

Le troisième Livre des *Décrétales*, intitulé *Clerus*, concerne les actes et les devoirs du clergé séculier et régulier et il se divise en cinq parties.[22] Dans le manuscrit d'Arras, le troisième Livre (*incipit tercius de vita et honestate clericorum*) est illustré par une miniature au thème iconographique assez commun dans le foyer artistique parisien à partir du milieu du XIIIe siècle[23] : celui de l'expulsion du laïc de l'espace liturgique[24] (**fig. 6**). En effet, le sujet de la première partie du troisième Livre des *Décrétales* traite justement de la messe et de la répartition des laïcs et clercs dans l'espace liturgique. L'espace liturgique est évoqué dans la miniature d'Arras par la présence, à droite, de l'autel, recouvert du corporal, où y est posé un calice ; à côté de l'autel est le célébrant en train de s'approcher de l'autel en élevant l'hostie consacrée. Sur la gauche, un acolyte est en train de chasser du chœur avec un goupillon un laïc, habillé avec un vêtement bicolore (ce détail n'est pas sans signification). Dans le manuscrit d'Arras, comme dans la majorité des autres, cette miniature illustre le canon 1 placé en tête du titre I (*Ut laici secus altare, quando sacra mysteria celebrantur* …) où le texte latin énonce que le clergé devait être séparé du peuple pendant la célébration.[25]

La décoration peinte du manuscrit est une version très simplifiée des œuvres gothiques réalisées dans le nord de la France. Les illustrations, d'une indéniable originalité, sont animées par la présence de plusieurs personnages aux formes simplifiées et géométrisées aux contours puissamment dessinés, imprégnées

[20] Pavon Ramirez 2012. 61.

[21] Cahu 2013. 171 ; Bilotta 2014g. 91.

[22] Cf. : Cahu 2013. 215.

[23] Ce thème iconographique originaire de Paris semble se diffuser aussi dans des centres secondaires comme en Picardie, dans le Nord, en Normandie ou à Cambrai à partir du troisième quart du XIIIe siècle ; cf. Cahu 2013. 217.

[24] Cf. : Cahu 2013. 216. Sur l'illustration du Livre III des Décrétales de Grégoire IX voir aussi : Gibbs 2012; Cahu 2013. 159–183.

[25] Cahu 2013. 219.

Fig. 7: *Paris, Bibliothèque nationale de France, ms. lat. 12018, f. 126r. (© Bibliothèque nationale de France)*

Fig. 8: *Florence, Bibliothèque Laurentienne, Ashburnam 121, già 48, f. 90v. (© Su concessione del MiBACT. E' vietata ogni ulteriore riproduzione con qualsiasi mezzo)*

de culture méditerranéenne et d'une saveur méridionale accusée. Le style du manuscrit est essentiellement linéaire et d'une exécution quelque peu plate : les images ne témoignent pas d'un grand raffinement mais servent l'animation du récit (**fig. 6**).

Ces caractéristiques stylistiques montrent que l'artiste qui a réalisé la décoration du manuscrit d'Arras appartient incontestablement à l'atelier du *Liber visionis Ezechielis*, un atelier vraisemblablement itinérant, actif entre 1315 et 1325, composé par des enlumineurs originaires du Languedoc.[26] Cette équipe d'enlumineurs a travaillé aussi à Avignon où elle a enluminé sûrement trois manuscrits : deux exemplaires contemporains du *Liber visionis Ezechielis de Rotis* du franciscain Henricus de Carreto (Paris, Bibliothèque nationale de France, ms. lat. 12018 et lat. 503 ; **fig. 7**), tous les deux présents dans la bibliothèque avignonnaise des papes (en effet, ils sont mentionnés dans les inventaires de 1369 et de 1375 et successivement dans ceux de Peñiscola de 1412–1415 et de 1423)[27] et un autre manuscrit, rattaché à l'atelier par Marie-Thérèse Gousset,[28] avec le texte de la *Queste du Saint Graal*, daté avec précision de 1319 et localisable à Avignon par son *colophon* avec l'armoirie du pape Jean XXII ou d'un membre de sa famille[29] (Florence, Bibliothèque Laurentienne, Ashburnam 121, *già* 48 ; **fig. 8**). Cet atelier a vraisemblablement

[26] Manzari 2006. 101–114 ; Bilotta 2012b, 2012d, 2014f.

[27] Manzari 2006. 53 note 149 ; Stones 2014, **I–1** 29, 41, 44, 46, 74, 87, 113 ; **I–1** 142, 143–150 ; Cat. VI–6, ills. 256, 258, 260, 262, 264, 266, 268, pl. 53–54, 151, 156, 262, 286.

[28] Cf. : Gousset 2000. 148 ; Manzari 2006. 59 ; Stones 1996. 213, 215, 218–219, 246 ; 2000. 322, 327, 331, 335–336; Manzari 2006. 11, 58–59, 86–87, 346–347, fig. 21–23; Stones 2013 ; Bilotta 2012b, Bilotta sous presse.

[29] Manzari 2006. 59 note 169.

Fig. 9: *Lunel, Bibliothèque Municipale, fonds Louis Médard, ms 7, f. 4v. (© Ville de Lunel, Musée Médard)*

aussi travaillé à Montpellier : en effet il a probablement décoré dans cette dernière ville le manuscrit 35 des Archives municipales avec le texte des *Frainchises et Coutumes* de cette ville[30] et peut-être aussi un manuscrit avec les *Œuvres* d'Aristote, conservé à la Bibliothèque Vaticane : le manuscrit Borgh. 130.[31] Cet atelier est connu sous le nom d'*atelier du Liber visionis Ezechielis* du nom de la première œuvre identifiée : le *Liber visionis Ezechielis de Rotis*, composé par le franciscain Henricus de Carreto (1270–1323)[32] pour le pape Jean XXII. Cette œuvre est conservée en deux exemplaires manuscrits contemporains, déjà cités, aujourd'hui conservés à la Bibliothèque nationale de France (ms lat. 12018 et lat. 503).[33] Dans ce dernier manuscrit,[34] François Avril a reconnu, dans les deux initiales enluminées au fol. 1r, l'œuvre du célèbre enlumineur toscan, connu sous le nom de Maître du Codex de

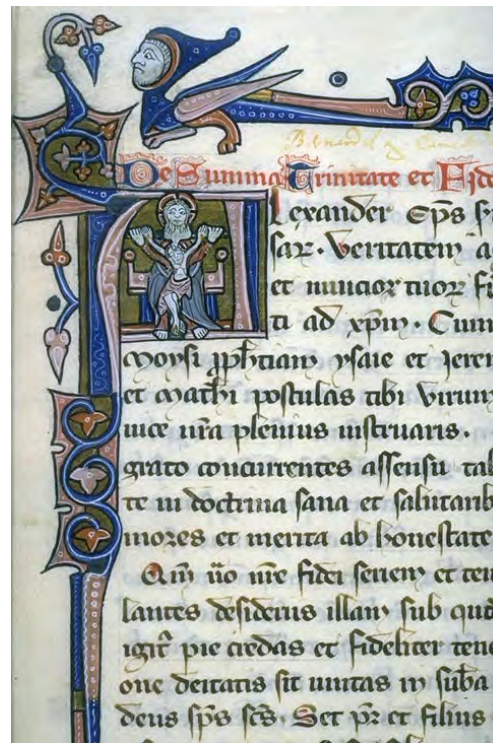

Fig. 10: *Toulouse, Bibliothèque municipale, ms 473, f. 1r (détail). (© G. Boussières / Mairie de Toulouse)*

saint Georges[35] (d'après son œuvre principale conservée à la Bibliothèque Vaticane) ; qui a donc travaillé sur cependant su le manuscrit lat. 503 en collaboration avec cette équipe de la France méridionale. À cette équipe d'enlumineurs a été rattaché par François Avril un exemplaire du *Liber prophetiarum papalium* (Bibliothèque municipale de Lunel, ms 7, **fig. 9**), tout comme un manuscrit de la Bibliothèque municipale de Toulouse (ms 473) et un autre codex, l'*Office et Vie de Sainte Énimie*, un recueil à la fois liturgique et hagiographique, aujourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale de France (ms lat. 913).[36]

Par ailleurs, l'atelier du *Liber Visionis*

30 Cf. : Manzari 2006. 53–72.

31 Manzari 2006. 58 ; Bilotta sous presse.

32 Cf. : Meek 1988. 404–408; Boureau 2004. xii–xiii ; Manzari 2006. 53 ; Bilotta sous presse.

33 Cf. : Manzari 2006. 53–72 ; Gousset 2000. 148.

34 Cf. : Gousset 2000. 148.

35 Cf. : Avril 1982. 171–175.

36 Cf. : Avril 1987. 165; Manzari 2006. 59, 69 ; Stones 2014, **I–1** 30, 75, 85, 128 ; **II–1** 138, 139, 142, 149, 151, 156, 157–158 ; Cat. VI–10, ills. 282–283, 184, 210, 231, 262.

a enluminé six autres manuscrits juridiques, le premier : Paris, Bibliothèque nationale de France, ms lat. 15415, avec des œuvres de Bérenger de Béziers et de Guillaume de Mandagout[37]; le deuxième : Assise, Bibliothèque du *Sacro Convento*, ms 229, avec la *Tabula Iuris canonici et civilis* de *Johannes de Ephordia*, datable entre 1311 et 1326[38]; le troisième : Toulouse, Bibliothèque municipale, ms 473, déjà cité[39] (**fig. 10**) ; le quatrième, avec le texte des *Décrétales* de Grégoire IX (1227–1241),[40] aujourd'hui conservé à la Biblioteca Comunale degli Intronati de Sienne (ms. K I 6[41] ; **fig. 11**) ; le cinquième, récemment rattaché par nous à l'atelier en proposant une localisation avignonnaise, avec *l'Apparatus in quinque libros decretalium* du pape Innocent IV (1243–1254) et *Additiones* de plusieurs auteurs (Cité du Vatican, Bibliothèque Vaticane, ms. Urb. lat. 157 ; **fig. 12, 13**).[42] Le cinquième manuscrit juridique où nous avons reconnu encore une fois l'œuvre des mêmes mains de l'atelier du *Liber Visionis Ezechielis* est un exemplaire du *Décret de Gratien* conservé aux Archives Capitulaires de Tortosa : le ms. 3.[43] La décoration peinte de ce dernier manuscrit a été exécutée en collaboration avec une autre main ; on reconnaît le travail de l'atelier du *Liber Visionis Ezechielis* dans les illustrations des *Causae* II, XI,[44] XV, XXI, XXV, XXVI, XVII, XXV, XXV, XXVI, XXVIII, XXXIII, XXXIV,[45] XXXV et dans l'enluminure qui introduit l'*incipit* du *De Poenitentia*.[46]

L'atelier du *Liber Visionis* a enluminé des manuscrits avec des œuvres classiques aussi : il s'agit de deux exemplaires avec le texte des *Tragédies* de Sénèque avec le commentaire du dominicain Nicolas Trevet, conservés dans la Bibliothèque Vaticane (les manuscrits Urb. lat. 355 et Vat. lat. 1650)[47] et encore un manuscrit avec les *Œuvres* de Guillaume d'Auvergne conservé aussi à la Bibliothèque Vaticane (Cité du Vatican, Bibliothèque Vaticane, Vat. lat. 850)[48].

La parenté des enluminures des *Décrétales* d'Arras (**fig. 1** ; **7** ; **8** ; **9**) avec les œuvres du florissant atelier du *Liber Visionis* est patente. Si l'on compare, par exemple, les figures aux style vigoureux et savoureux et au traitement graphique sans aucune recherche d'effet de modelé ; le vocabulaire ornemental ; le répertoire drolatique que le maître des *Décrétales* d'Arras met en œuvre, ainsi que le répertoire végétal à feuilles italianisantes[49] (**fig. 1**) avec ceux que ses coéquipiers utilisent dans les autres manuscrits susmentionnés (**fig. 12, 13**). Les mêmes êtres monstrueux et même bestiaire grotesque se retrouvent, et y réapparaît souvent une figure hybride à tête humaine greffée sur un corps de dragon dédoublé symétriquement qui se retrouve dans la marge supérieure du folio 75^{r} des *Décrétales* d'Arras (**fig. 2**) et dans l'exemplaire susmentionné du *Liber prophetiarum papalium* (Bibliothèque Municipale de Lunel ms 7, **fig. 9**). Ce dernier est illustré toujours par l'atelier, où dans la partie inférieure de l'illustration du fol. 4^{v}, la même figure d'hybride à tête humaine est enrichie

[37] Cf. : Avril 1987. 165 ; Manzari 2006. 57, 69, 71–72, 352, 353.

[38] Cf. : Assirelli, Sesti 1990. 22, 30, 44–48, fig. 27, 272 ; Manzari 2006. 57–58.

[39] Cf. : Manzari 2006. 69 ; Bilotta sous presse. Une notice du manuscrit est disponible sur la base en ligne Rosalis : Rosalis (date de consultation : 26 février 2015).

[40] Cf. : Bertram 2008. 31–65 ; 2010.

[41] Cf. : Mecacci – Vailati von Schoenburg Waldenburg 1996. 44, 117–119, fig. 39–44.

[42] Pour ce manuscrit nous avons proposé une localisation avignonnaise ; cf. Bilotta 2012d, Bilotta sous presse.

[43] Cf. : Escayola Rifà 2003. 87–106 ; Bilotta 2012a. 58.

[44] Escayola Rifà 2003. 105, fig. 4.

[45] Escayola Rifà 2003. 105, fig. 6.

[46] Bilotta 2012a. 58.

[47] Cf. : Palma 1973. 317–322 ; Monti 1996. 266 ; Manzari 2006. 62–64 et note 174 ; Bilotta sous presse.

[48] Cf. : Manzari 2006. 64 et 69.

[49] Sur le feuillage italianisant utilisé par l'atelier du *Liber Visionis* voir : Manzari 2006. 59.

de figures animales.[50] Il s'agit en effet, comme l'a montré François Avril, de l'un des motifs courants dans l'enluminure languedocienne, particulièrement diffusé à Toulouse ; un motif qui se répand diffusément dans la production enluminée du Midi comme le démontrent le Pontifical romain de la Bibliothèque nationale de France (ms lat. 17336), datable entre 1305 et 1310, d'origine méridionale, vraisemblablement avignonnais[51] et aussi le fragment de bréviaire de chœur conservé à Baltimore (W. 130[52]), où se retrouve la même figure drolatique dans la marge supérieure du fol. 34^{v}.[53]

La décoration peinte des *Décrétales* d'Arras pourrait avoir été commandée à l'atelier du *Liber Visionis* par Robert de Pinchebek, procureur à la Chancellerie de la cour pontificale avignonnaise, et doit avoir été exécutée en 1317, ou juste après, probablement à Avignon où, comme on l'a déjà dit, l'atelier du *Liber visionis* a sûrement enluminé d'autres manuscrits pour des commandes prestigieuses.

Comme on l'a remarqué ailleurs, la production et l'illustration de manuscrits juridiques dans la cité rhodanienne a été stimulée au XIVe siècle par la présence d'une institution universitaire, réellement opérante à partir de 1303,[54] avec la présence du siège pontifical, de sa bibliothèque, de son *studium Curiae* et de ses tribunaux où travaillaient nombreux juristes, civilistes et canonistes, a vraisemblablement contribué à l'essor de la production et du commerce de manuscrits juridiques, enluminés ou non, ainsi qu'à l'arrivée dans la cité rhodanienne d'étudiants étrangers et de manuscrits enluminés de provenances différentes, en particulier à Bologne, siège, comme on l'a déjà évoqué, d'une université prestigieuse spécialisée dans l'enseignement du droit. Il est probable, par exemple, que, pour enrichir sa bibliothèque, le pape Jean XXII (1316–1334) ait ordonné l'achat de livres manuscrits à Bologne pendant les années 1327–1334, période durant laquelle son neveu, le cardinal légat Bertrand du Pouget (ou Poujet) séjourne dans la cité émilienne. Il faut rappeler également que les statuts de l'université d'Avignon attestent que celle-ci exerçait un contrôle sur les « stationnaires », les libraires de l'université, pour garantir l'exactitude des textes mais aussi pour promouvoir la production de livres.[55] Comme l'a remarqué Frédérique Cahu, nous conservons un certain nombre de noms de libraires actifs à Avignon à partir des années 1330 comme Nerio de Vitale, *Recuperius,*[56] Franceschino de Lodi, Jean

[50] Voir : Bilotta 2012b.

[51] Voir : Leroquais 1937. 214–217 ; Avril 1998. 325–326 ; Manzari 2006. 33, 37, 50, 76, 95, 257, 343, 347, 352, 353, fig. 5, 7.

[52] Voir : Randall 1989. nr. 60, fig. 124, 125. Il s'agit de l'un des fragments d'un bréviaire de chœur, datable entre 1300 et 1310, conservés respectivement à Paris (Bibliothèque nationale de France, ms. Nouv. acq. lat. 2511) ; à Baltimore (Walters Art Gallery, W. 130) et à Londres (Londres, British Library, ms Add. 42132), dit le bréviaire d'Agen, vraisemblablement destiné à une église de cette dernière ville Cf. Avril 1998a. 329–330; 1997/1998. 126. fig. 5, 127. fig. 8, 128. fig. 10 ; Stones 2005. 235–256.

[53] Bilotta 2009.

[54] Cf. : Verger 1991a. 199–219, 208, 217 nt. 57. Sur l'origine de l'Université d'Avignon voir : Gouron 1970. 361–366. Comme l'a bien montré Jacques Verger, l'université d'Avignon, pour modeste qu'elle fût, a tiré quelque profit du destin exceptionnel de la cité rhodanienne, capitale pontificale jusqu'en 1403 et qui, même ensuite, est restée une plaque tournante, en relations étroites avec l'Italie : en 1393–1394, elle accueillait des étudiants originaires de cent soixante-cinq diocèses différents, très largement répartis ; en 1403, dans le *rotulus* cité plus haut, ils appartenaient encore à cent un diocèses et, jusqu'au XVIe siècle, quelques étudiants et professeurs piémontais ou toscans viendront, au sein d'un recrutement devenu majoritairement provençal, lui conserver comme une touche internationale. Cf. Verger 1980. 185–200, 1971. 489–504, 1991. 80–81 ; Bilotta 2012d.

[55] Bilotta 2012d.

[56] Comme l'a remarqué Céline Giordano, le 13 janvier 1334, un certain *Recuperius* vend à la bibliothèque pontificale le Bonum universale de apibus de Thomas de Cantimpré ainsi que le commentaire de Gilbert de la Porrée sur le *Cantique de Cantiques* et le traité *De Sufficientia d'Avicenne*. Le tout pour 8 florins. Cf. : Giordano 2010. 59.

Fig. 11: *Sienne, Biblioteca Comunale degli Intronati, ms. K I 6, f. 152r (© Autorizzazione Biblioteca Comunale Intronati. Siena, 2015)*

Fig. 12, 13: *Cité du Vatican, Bibliothèque Vaticane, ms. Urb. lat. 157, ff. 1r, 73r. (© 2015, Biblioteca Apostolica Vaticana)*

de Fanere ou Guillaume de Milheriis.[57] Des manuscrits juridiques étaient produits dans ces ateliers.[58] Philippe d'Avignon dit *Philippus de Revesto* fut payé le 1er janvier 1317 pour la réalisation d'un manuscrit des Clémentines.[59] Comme l'a remarqué Céline Giordano, en 1340, Nerio de Vitale, bien qu'il ne fût plus cette année *librarius* de la Curie, vendit un *Décret de Gratien* provenant de la Chambre apostolique.[60] Les documents conservés aux Archives du Vatican transmettent le nom d'un autre *librarius* : *Antolinus* ou *Ancolinus de Modecia*.[61] D'après un document daté du 28 Janvier 1348, où il est désigné comme *stacionarius* il a vendu un *Décret* et une *Summa Hostiensis* appartenant au Trésor pontifical pour la somme de 53 florins. Le 5 février de la même année, il a mis en vente un autre *Décret* provenant de la bibliothèque personnelle du pape. En août 1348, il avait en dépôt dans sa boutique quatre livres de droit civil provenant de la bibliothèque du clerc Jean Courtois.[62] En janvier 1348, les exécuteurs testamentaires d'*Aymericus de Capdenaco*, de Rodez, confient à une tierce personne le soin de se rendre à Avignon afin d'y vendre six livres de droit.[63] En 1366 le *librarius* Antoine *de Sexto*, originaire de Milan, a vendu un volume de Décrétales au pape Urbain V pour les étudiants de son *studium*.[64] Encore, comme l'a remarqué Frédérique Cahu, le 9 décembre 1322, Jean de Toulouse (*Johannes de Tolosa*) percevait 25 livres pour avoir transcrit 25 cahiers de la *Summa* d'Henri de Suse ; le 19 juin 1323, Jean de Toulouse et Jean Bacon percevaient encore 25 livres pour 35 cahiers du même ouvrage.[65] Dans ce contexte il est intéressant de rappeler que le transport de manuscrits juridiques bolonais à Avignon est déjà documenté dans les années 1265–1269.[66] En 1269, les *Chiarenti* (*Clarentis*), marchands toscans, de Pistoia, effectuent un transport dans la ville rhodanienne et, bien avant la fondation du *Studium*, un étudiant bourguignon, *Robert de Broxeio*, paie une somme considérable pour un transport de livres à Avignon (malheureusement le contrat de transport n'indique pas le nombre des volumes).[67] Il faut encore rappeler que les Avignonnais allaient s'instruire directement en Italie, à Bologne, à Verceil,[68] à Vicence et que, déjà à partir de la première moitié du XIIIe siècle, les *podestà* gibelins, qui gouvernaient les cités de la basse vallée du Rhône, arrivaient depuis la Péninsule accompagnés des juges et des notaires, tous excellents juristes, qui certainement ont facilité les contacts avec les milieux juridiques italiens.[69] Ces derniers devaient être des agents efficaces pour la diffusion du droit et auraient dû contribué à faire parvenir en

[57] Pansier 1922. 35–36. Cf. : Cahu 2013. 69.

[58] Cahu 2013. 69.

[59] Pansier 1922. 3 ; Manzari 2006. 31 et note 57 : « Item pro illuminatura nonagentarum litterarum cum parafis necessariis decretalium domini nostri » ; Cahu 2013. 69.

[60] Città del Vaticano, Archivio Segreto Vaticano, *Introitus et exitus* 185, f. 18v; cf. Jullien de Pommerol, Monfrin 1991. 179 ; Giordano 2010. 58. Cfr. Bilotta 2014f. 216.

[61] Ce personnage peut peut-être être identifié avec *Otholinus* ou *Ottoninus de Modoecia* indiqué comme *stationarius* et après comme *librarius* curie romane en 1321 et en 1329; cfr. Jullien de Pommerol, Monfrin 1991. 230 ; Giordano 2010. 59 note 224 ; Bilotta 2014f. 217.

[62] Città del Vaticano, Archivio Segreto Vaticano, Reg. Av. 101, f. 22; cfr. Jullien de Pommerol – Monfrin 1991. 230 ; Giordano 2010. 59, note 225 ; Bilotta 2014f. 217.

[63] Archives Départementales de l'Aveyron, E 1221, f. 78. Cf. : Giordano 2010. 58 ; Bilotta 2014f. 217.

[64] Cf. : Pansier 1922. 36–37 ; Giordano 2010. 59 ; Cahu 2013. 69 ; Bilotta 2014f. 217.

[65] Cf. : Cahu 2013 . 69.

[66] Cf. : Stelling-Michaud 1963. 111.

[67] Ibid. 100–103, 111, note 5 ; 115.

[68] Sur le *Studium* de Verceil voir : Frova 1989. 85–99 ; L'Università di Vercelli 1994.

[69] Dans les années 1216–1234, par exemple, Bertrand Du Pont, notaire de la ville d'Avignon, semble avoir appris le droit à Bologne. Par la suite, en 1257, l'évêque d'Avignon, Zoen Tencarari, un bolonais, a fondé par testament dans sa ville natale un collège destiné à accueillir douze étudiants de droit avignonnais. Cf. Chiffoleau 2003. 62.

Provence des manuscrits juridiques réalisés à Bologne. Entre la fin du XIIIe et le début du XIVe siècle, de nombreux juristes commençaient localement à Avignon et dans sa région leur apprentissage du droit. Ils se rendaient par la suite à Bologne pour suivre les enseignements des docteurs italiens et revenaient après dans leur pays d'origine pour y recouvrir la charge de juge.[70] Il est fort probable que ces juristes aient fait transporter dans leur patrie des manuscrits juridiques achetés pour leurs études à Bologne, en accroissant ainsi la présence de manuscrits bolonais dans la cité rhodanienne.[71]

L'apparition[72] des *Décrétales* d'Arras permet désormais de préciser la physionomie de l'atelier du *Liber Visionis*, actif entre 1315 et 1325, ainsi que le contexte social et géographique dans lequel le florissant atelier a travaillé. Cette découverte permet aussi de clarifier nos idées sur le développement et la répartition géographique et chronologique de sa production. Les *Décretales* d'Arras enluminées par l'atelier méridional, languedocien, du *Liber Visionis*, transcrites par un copiste originaire de la France du nord et commandées par un commanditaire anglais témoignent pourtant encore plus du « cosmopolitisme » qui existait à Avignon et autour de la Cour pontificale dès le début du second quart du siècle. L'espace géographique, compris entre la Catalogne, le Midi et l'Italie du nord où se situe la géographie artistique de l'atelier du *Liber Visionis* joue un rôle essentiel, comme on l'a remarqué à plusieurs reprises, dans le développement des échanges culturels, artistiques et sociaux et dans les transmissions des patrimoines et des savoirs dans la première moitié du XIVe siècle ; des échanges et des transmissions que l'étude des manuscrits juridiques enluminés nous permet aujourd'hui de mieux reconnaître et décrire. ❋

[70] Chiffoleau 2003. 62.

[71] Cf. Bilotta, 2012a, 2012d, 2014b, 2014f, Bilotta sous presse.

ABRÉVIATIONS, BIBLIOGRAPHIE

Alidori Battaglia, Laura (2014): Libri di lettori, libri di prelati: tre manoscritti toscani nella Biblioteca dei Domenicani di Tolosa e una commissione i Bertrando del Poggetto. In: Giordana Mariani Canova, Alessandra Perriccioli Saggese (éd.): *Il codice miniato in Europa: libri per la chiesa, per la città, per la corte*. Padova, Il Poligrafo. 223–242.

Assirelli, Marco – Sesti, Emanuela (1990): *La Biblioteca del Sacro Convento di Assisi*, II. *I libri miniati del XIII e del XIV secolo*. Assisi, Casa editrice francescana.

Avril, François (1982): Pontificale Romanum; Henricus de Carreto, Liber visionis Ezechielis. In: *Il gotico a Siena. Miniature, pitture, oggetti d'arte, Catalogo della mostra, Siena, Palazzo Pubblico, 24 luglio – 30 ottobre 1982*. Firenze, Centro Di Firenze. 171–175.

Avril, François (1987): Les manuscrits enluminés de la collection Médard. In: Georges Dulac (éd.): *La Bibliothèque de Louis Médard à Lunel : Mélanges publ. par l'Association Sauvegarde et valorisation du patrimoine imprimé et le Centre d'étude du XVIIIe*. Montpellier, SVPI: Centre d'étude du XVIIIe siècle. 163–168.

Avril, François (1997/1998): Un élément retrouvé du bréviaire choral W. 130 de la Walters Art Gallery: Le ms. N. a. lat. 2511 de la Bibliothèque nationale de France. *The Journal of the Walters Art Gallery*. 55/56. 123–134.

Avril, François (1998): Notice n° 225. In: *L'Art au temps des rois maudits. Philippe le Bel et ses fils (1285–1328). Catalogue de l'exposition (Paris, Galeries nationales du Grand Palais, 17 mars – 29 juin 1998)*. Paris, Réunion des Musées Nationaux. 325–326.

Avril, François (1998a): *Notice n° 229* In: *L'Art au temps des rois maudits. Philippe le Bel et ses fils (1285–1328). Catalogue de l'exposition (Paris, Galeries nationales du Grand Palais, 17 mars – 29 juin 1998)*. Paris, Réunion des Musées Nationaux. 329–330.

Berthe, Pierre-Marie (2004): *Introduction*. In: Idem : *Les procureurs à la cour pontificale d'Avignon au XIVe siècle : les procureurs des prélats français sous Urbain V et Grégoire XI à la Chambre apostolique*,

Thèse de doctorat, École des chartes. (date de consultation : 25 février 2015)

Berthe, Pierre-Marie (2005): L'enregistrement à la Curie pontificale au XIVe siècle. Dits et non-dits sur les procureurs. In: Jamme, Armand – Poncet, Olivier (éds.): *Offices et Papauté (XIVe – XVIIe siècle). Charges, hommes, destins*. Roma, Ecole française de Rome. Collection de l'Ecole française de Rome, 334. 685–704. (date de consultation : 25 février 2015)

Bertram, Martin (2008): *Dekorierte Handschriften der Dekretalen Gregors IX. (Liber Extra) aus der Sicht der Text- und Handschriftenforschung. Marburger Jahrbuch für Kunstwissenschaft* 35. 31–65.

Bertram, Martin (2010): *Signaturenliste der Handschriften der Dekretalen Gregors IX. (Liber Extra).* Neubearbeitung April 2014, Rom, Deutschen Historischen Instituts in Rom (Online-Publikationen des Deutschen Historischen Instituts in Rom) (date de consultation: 25 février 2015).

Bilotta, Maria Alessandra (2008): Le Décret de Gratien : un manuscrit de droit canonique toulousain reconstitué. *L'Art de l'enluminure* 24. (Numéro monographique)

Bilotta, Maria Alessandra (2009): Images dans les marges des manuscrits toulousains de la première moitié du XIVe siècle : un monde imaginé entre invention et réalité. *Mélanges de l'École française de Rome. Section Moyen Âge* 121:2. 349–359

Bilotta, Maria Alessandra (2010a): Nuovi materiali per lo studio della produzione miniata tolosana: il ritrovamento di un bifolio staccato proveniente da un *Liber Sextus* del XIV secolo. *Segno e Testo* 8. 265–283. pl. 1–10.

Bilotta, Maria Alessandra (2010b): Nouvelles considérations sur un manuscrit toulousain du Décret de Gratien reconstitué. In: Cassagnes–Brouquet, Sophie – Fournié, Michelle (éds.): *Le livre dans la région toulousaine et ailleurs au Moyen Âge*. Toulouse, Editions Méridiennes. 73–83.

Bilotta, Maria Alessandra (2011): Boniface VIII (ca. 1235–1303), Jean d'Andrée, *Liber Sextus Decretalium* ; *Glossa ordinaria*. Toulouse, Bibliothèque municipale, Ms. 3006. In: Dechaux, Joceline (éd.): *Un patrimoine vivant ! 10 ans d'acquisitions patrimoniales*. Toulouse, Mairie de Toulouse. 8–10.

Bilotta, Maria Alessandra (2012a): Itinerari di manoscritti giuridici miniati attorno al Mediterraneo occidentale (Catalogna, Midi della Francia, Italia), mobilità universitaria, vie di pellegrinaggio fra il XIII e il XIV secolo: uomini, manoscritti, modelli. *Porticvm* 4. 47–63.

Bilotta, Maria Alessandra (2012b): Quelques remarques stylistiques sur les manuscrits peints du pape Jean XXII. In: Fournié, Michelle – Le Blévec, Daniel (éd.): *Jean XXII et le Midi*. Toulouse, Privat. 573–614. (Cahiers de Fanjeaux, 45.)

Bilotta, Maria Alessandra (2012c): Bible latine (Toulouse, BM ms. 13). In: Bilotta, Maria Alessandra – Chaumet-Sarkissian, Marie-Pierre: *Le Parement d'autel des Cordeliers de Toulouse : anatomie d'un chef d'œuvre du XIVe siècle*. Paris, Somogy. 94–95.

Bilotta, Maria Alessandra (2012d): Bologne et ses liens avec Avignon : manuscrits juridiques et liturgiques. In: Avril, François – Maurice-Chabard, Brigitte – Medico, Massimo (éd.): *Le Pontifical d'Autun. Chef-d'œuvre inconnu du premier Trecento (1330–1340).* Langres, Éditions Dominique Guéniot. 260–277.

Bilotta, Maria Alessandra (2014a): La Bibbia miniata Cleveland Museum of Art, MS 2088.2: un esempio dell'illustrazione della Bibbia lungo le coste del Mediterraneo, al crocevia tra l'Occitania e la Catalogna, fra XIII e XIV secolo. *Hortus Artium Medievalium* 20. 339–356.

Bilotta, Maria Alessandra (2014b): Libri giuridici miniati in circolazione nelle città della Francia meridionale (XIII–XIV s.): alcuni esemplari recentemente ritrovati. In: Mariani Canova, Giordana – Perriccioli Saggese, Alessandra (éd.): *Il codice miniato in Europa*. Padova, Il Poligrafo. 187–206.

Bilotta, Maria Alessandra (2014c): Les enluminures de l'*Elucidari* et celles des mss juridiques méridionaux. Circulation des modèles et contacts artistiques. In: Lamazou-Duplan, Véronique (éd.): *Signé FÉBUS Comte de Foix, Prince de Béarn. Marques personnelles, écrits et pouvoir autour de Gaston Fébus*. Paris, Somogy. 176–186.

Bilotta, Maria Alessandra (2014d): Un ms giuridico miniato tolosano già di Jean Jouffroy, cardinale di Albi: il Decreto di Graziano Vat. lat. 2493. In: Maffei, Paola – Varanini, Gian Maria (éd.): Honos alit artes *Studi per il settantesimo compleanno di Mario Ascheri*. Firenze, Firenze University Press. 13–32.

Bilotta, Maria Alessandra (2014e): Il Midi fuori dal Midi: un prezioso foglio "fuggitivo" miniato dall'atelier del Messale di Augier de Cogeux nelle collezioni della Lilly Library (Indiana Univer-

sity—Bloomington). In: Alcoy, Rosa (ed.): *Art fugitiu. Estudis d'Art Medieval Desplaçat*. Barcelona, Universitat de Barcelona. 211–224.

Bilotta, Maria Alessandra (2014f): Coesistenza e cooperazione nel Sud della Francia fra XIII e XIV sec.: il caso di alcuni mss giuridici miniati ad Avignone. In: Musco, Alessandro – Musotto, Giuliana (éd.): *Coexistence and Cooperation in the Middle Ages. IVth European Congress of Medieval Studies F.I.D.E.M. – 23–27 June 2009, Palermo (Italy)*. Palermo, Officina di Studi Medievali. 213–247.

Bilotta, Maria Alessandra (2014g): Un manuscrit des Décrétales de Grégoire IX à l'usage de l'Université de Toulouse conservé dans les Archives nationales de la Torre do Tombo à Lisbonne : quelques aspects iconographiques. In: Miranda, Adelaide M. – Miguélez Cavero, Alicia (éds.): *Portuguese Studies on Medieval Illuminated Manuscripts*. Barcelona – Madrid, Brepols. 81–103.

Bilotta, Maria Alessandra (sous presse) : Un inedito manoscritto giuridico miniato dalla bottega del *Liber Visionis Ezechielis*, attiva ad Avignone nella prima metà del XIV secolo: l'Urb. lat. 157. In: Brilli, Elisa – Fenelli, Laura – Wolf, Gerhard (éds.): *Images and Words in Exile. Avignon and Italy in the First Half of the 14th Century, 1310–1352*. Firenze, SISMEL.

Bliss, William Henry (ed.) (1895): *Calendar of Papal Registers Relating To Great Britain and Ireland*. II. *1305–1342*. London, Stationery Office. (date de consultation : 25 février 2015).

Boureau, Alain (2004): *Le pape et le sorciers. Une consultation de Jean XXII sur la magie en 1320 (manuscrit Borghese 348)*. Rome, École Française de Rome. (Sources et documents d'histoire du Moyen Âge publiés par l'École Française de Rome, 6.)

Cahu, Frédérique (2013): *Un temoin de la production du livre universitaire dans la France du XIIIe siecle : La collection des Decretales de Gregoire IX*. Turnhout, Brepols.

Chiffoleau, Jacques (2003): La gloire des juristes. In: Bénézet, Brigitte (éd.): L'Université d'Avignon. Naissance et renaissance 1303–2003. Arles, Actes Sud. 61–63.

Jullien de Pommerol, Marie-Henriette – Monfrin, Jacques (1991): *La bibliothèque pontificale à Avignon et à Peñiscola pendant le Grand Schisme d'Occident et sa dispersion*. Roma, École française de Rome (Collection de l'École française de Rome, 141).

Escayola Rifà, Gemma (2003): Un Decret de Gracià de marcat caràcter eclesiàstic. *Recerca*. 7. 87–106 (date de consultation: 25 février 2015)

Frova, Carla (1989): Città e *Studium* a Vercelli (secoli xii–xiii). In: Gargan, Luciano – Limone, Oronzo (éd.): *Luoghi e metodi dell'insegnamento nell'Italia medioevale (secoli XII–XIII). Atti del Convegno internazionale di studi. Lecce–Otranto, 6–8 ottobre 1986*. Galatina, Congedo. 85–99.

Gibbs, Robert (2012): The Imagery to Book III: Part II of illuminated copies of the Decretales Gregorii IX. In: Bertram, Martin – Di Paolo, Silvia (ed.): Decretales pictae. *Le miniature nei manoscritti delle Decretali di Gregorio IX (*Liber Extra*). Atti del colloquio internazionale tenuto all'Istituto Storico Germanico Roma 3–4 marzo 2010*. Roma, Università degli Studi Roma Tre. 79–131. (date de consultation: 25 février 2015)

Giordano, Céline (2010): *Livres et bibliothèques des cathédrales. Fin xiiie siècle – 1530. L'exemple provençal*. Atelier Perrousseaux éditeur.

Gouron, André (1970): Note sur les origines de l'université d'Avignon. In: *Études offertes à Jean Macqueron, Professeur honoraire à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques d'Aix en Provence***.** Aix-en-Provence, Faculté de Droit et des Sciences économiques. 361–366.

Gousset, Marie-Thérèse (2000): Henricus de Carreto, Liber visionis Ezechielis. In: Righetti Tosti-Croce, Marina (éd.): *Bonifacio VIII e il suo tempo. Anno 1300: il primo Giubileo*. Catalogo della mostra (Roma, Palazzo Venezia, 11 aprile – 16 luglio 2000). Milano, Mondadori Electa.

Kuttner Stephan – Smalley Beryl (1945): The Glossa ordinaria to the Gregorian Decretals. *The English Historical Review*. 60. 97–105.

Leroquais, Victor (1937) : *Les Pontificaux manuscrits des Bibliothèques publiques de France*. II. Paris, l'auteur.

L'Engle, Susan (2012): Picturing Gregory: The Evolving Imagery of Canon Law. In: Bertram, Martin – Di Paolo, Silvia (éd.): Decretales pictae. *Le miniature nei manoscritti delle Decretali di Gregorio IX (*Liber Extra*). Atti del colloquio internazionale tenuto all'Istituto Storico Germanico Roma 3–4 marzo 2010*. Roma, Università degli Studi Roma Tre. 24–44. (date de consultation: 25 février 2015)

Manzari, Francesca (2006): *La miniatura ad Avignone al tempo dei papi*. Modena, Franco Cosimo Panini.

Mecacci, Enzo – Vailati von Schoenburg Waldenburg, Grazia (1996): Scheda nr. 7. Ms K. I. 6.

Siena, Biblioteca Comunale degli Intronati. In: Ascheri, Mario (ed.): *Lo Studio e i Testi. Il libro universitario a Siena (secoli XII – XVII). Catalogo della mostra (Siena, Biblioteca Comunale degli Intronati, 14 settembre – 31 ottobre 1996)*. Siena, Protagon Editori Toscani. 44, 117–119, fig. 39–44.

Meek, Christine E. (1998), Del Carretto Enrico. In: *Dizionario Biografico degli Italiani*, xxxvi. Roma, Treccani. 404–408.

Monti, Carla Maria (1996): *Scheda 50*. In: Buonocore, Marco (ed.): *Vedere i Classici. L'illustrazione libraria dei testi antichi dall'età romana al tardo medioevo. Catalogo della mostra (Città del Vaticano, 1996)*. Roma, Fratelli Palombi Editori. 266.

Palma, Marco (1973): Note sulla storia di un codice di Seneca tragico col commento di Nicola Trevet. *Italia medievale e umanistica*. 16. 317–322.

Pansier, Pierre (1922): *Histoire du livre et de l'imprimerie à Avignon du xive et xvie siècle. I. xive et xve siècle*. Avignon, Aubanel frères.

Pavón Ramírez, Marta (2012): Le miniature al Libro II delle Decretali di Gregorio IX. In: Bertram, Martin – Di Paolo, Silvia (ed.): Decretales pictae. *Le miniature nei manoscritti delle Decretali di Gregorio IX (*Liber Extra*). Atti del colloquio internazionale tenuto all'Istituto Storico Germanico Roma 3–4 marzo 2010*. Roma, Università degli Studi Roma Tre. 58–78. (date de consultation: 25 février 2015)

Randall, Lilian (1989): *Medieval and Renaissance Manuscripts in the Walters Art Gallery. I. France, 875–1420*. London – Baltimore, John Hopkins University Press. n° 60, fig. 124, 125.

Soetermeer, Frank (1997): *Utrumque ius in peciis. Aspetti della produzione libraria a Bologna fra Due e Trecento*. Milano, Giuffré Editore.

Stelling-Michaud, Sven (1963): Le transport international des manuscrits juridiques bolonais entre 1265 et 1320. In: *Mélanges d'histoire économique et sociale en hommage au professeur Antony Babel à l'occasion de son soixante-quinzième anniversaire*. I. Genève, Imprimerie de la « Tribune de Genève ». 95–127.

Stones, Alison (1996): The illustration in BN fr. 95 and Yale 229. Prolegomena to a comparative Study. In: Busby, Keith (éd.): *Word and Image in Arthurian Literature*. New York, Garland. 203–283.

Stones, Alison (2000): Seeing the Grail. In: Mahoney, Dhira B. (ed.): *The Grail. A Casebook*, New York, Garland. 301–366.

Stones, Alison (2005): *Amigotus* and his colleagues: a note on script, decoration, and patronage in some south-western French manuscripts c. 1300. In: Kresten, Otto – Lackner, Franz (éd.), *Régionalisme et internationalisme. Problèmes de paléographie et de codicologie du Moyen Age. Actes du XVe Colloque du Comité International de Paléographie Latine (Wien, 13–17 septembre 2005)*, Wien, Verlag der Österreichische Akedemie der Wissenschaften. 235–256.

Stones, Alison (2013): Illuminated Manuscripts of Popes Clement V and John XXII: Toulouse or Avignon?. *Rivista di Storia della Miniatura*. 17. 83–94.

Stones, Alison (2014): *Gothic Manuscripts: 1260–1320. Part one and two*. Turnhout, Harvey Miller.

L'Università di Vercelli (1994): *L'Università di Vercelli nel Medioevo. Atti del secondo Congresso Storico Vercellese (Vercelli, 23–25 ottobre 1992)*. Vercelli, Vercelli, Chiais.

Verger, Jacques (1971): Le rôle social de l'université d'Avignon au xve siècle. *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*. 33. 489–504.

Verger, Jacques (1980): L'université d'Avignon au temps de Clément VII. In: *Genèse et débuts du Grand Schisme d'Occident*. Paris, Editions du Centre national de la recherche scientifique. 185–200.

Verger, Jacques (1991a): La mobilité étudiante au Moyen Âge. *Histoire de l'éducation*. 50. 65–90.

Verger, Jacques (1991b): Jean XXII et Benoît XII et les universités du Midi. In: *La papauté d'Avignon et le Languedoc (1316–1342)*. Toulouse, Privat. 199–219. (Cahiers de Fanjeaux, 26.)

Zutshi, Patrick N. R. (1984): Proctors acting for English Petitioners in the Chancery of the Avignon Popes (1305–1378). *The Journal of Ecclesiastical History* 35:1. 15–29.